

LA SANTÉ PUBLIQUE  
EN ACTION(S)

# ACCOMPAGNER

les personnes âgées  
en perte d'autonomie  
au moyen de nouvelles  
technologies

# ACCOMPAGNER les personnes âgées en perte d'autonomie au moyen de nouvelles technologies

## DÉFINITIONS

**Gérontechnologies :** moyens matériels et organisations structurelles qui mettent en œuvre les découvertes et les applications scientifiques les plus récentes. Elles sont destinées à répondre aux besoins de prévention et de maintien de l'autonomie des personnes âgées (simplification des tâches de la vie quotidienne, réduction des troubles de la cognition, sécurisation de l'environnement, aide à la communication, amélioration de la mobilité, préservation du lien social...).

**Perte d'autonomie ou dépendance :** impossibilité pour une personne d'effectuer par elle-même certains actes de la vie courante dans son environnement habituel. Cette perte peut survenir de façon brutale à la suite d'un accident, d'un choc psychologique (décès du conjoint), d'une maladie (Alzheimer ou Parkinson) ou s'installer de façon progressive et entraîner un besoin d'aide.

## PROBLÉMATIQUE/ENJEUX

L'adaptation de notre société au vieillissement de la population conduit à réformer la politique d'accompagnement de nos aînés. Ce travail de recherche vise à explorer la place et les apports des nouvelles technologies dans l'accompagnement des personnes âgées en perte d'autonomie, plus particulièrement en EHPAD. Les nouvelles technologies apparaissent non pas comme une solution, mais comme un levier d'accompagnement du changement. Elles permettent non seulement de prévenir la perte d'autonomie, l'isolement social, les troubles de la cognition, les chutes et une mobilité réduite, mais aussi d'améliorer les conditions d'exercice des professionnels, souvent difficiles dans ce domaine. Ces solutions (robots d'animation, tablettes, capteurs d'incontinence...) peuvent en effet apporter un soutien dans leurs pratiques pour l'accompagnement au quotidien des personnes âgées, et renforcer leur réactivité en cas de besoin urgent (chutes, errance). Le cadre juridique évolue progressivement afin de s'adapter aux changements introduits par les nouvelles technologies. Ces dernières revêtent un enjeu financier considérable porté par les pouvoirs publics et la *Silver économie*.

Par ailleurs, ces nouvelles technologies soulèvent de nombreuses questions éthiques sur lesquelles il est important de rester vigilant.

## EN PRATIQUE

À l'EHPAD de Gannat, dans le département de l'Allier, un sol connecté, financé en partie par une subvention de la fondation « Plus de vie », est installé depuis deux ans dans un secteur de vie protégé. Ce sol permet d'alerter en cas de chute ou de sortie inopinée des résidents. Cet équipement n'est fonctionnel que depuis quelques mois. Ce projet d'implantation a nécessité un accompagnement au changement des organisations de travail qui se sont vues fortement modifiées. Des groupes de travail ont dû être organisés afin de proposer les paramétrages du sol par chambre et selon les habitudes de chaque résident, un suivi des paramétrages est assuré en outre par un personnel encadrant.

De plus, le respect à la vie privée des résidents et des professionnels doit être garanti. L'utilisation du sol connecté a, par exemple, révélé certains rapprochements entre résidents, posant des questions relatives au respect de l'intimité en institution.

Parallèlement, le directeur a eu une attention particulière sur la communication aux familles lors de l'installation du sol, afin qu'il ne soit pas prétexte à réclamations envers les équipes de soins. L'enjeu étant de ne pas faire d'un outil connecté d'amélioration de la qualité des soins un objet de contrôle envers les personnels.

## RECOMMANDATIONS

Nous avons souhaité établir un certain nombre de préconisations à destination des directeurs de structure souhaitant introduire des nouvelles technologies au sein de leur établissement et à l'extérieur, au bénéfice des usagers.

### Proposition n° 1 : Développer une gestion de projet

- Cibler les besoins des personnes âgées et proposer des nouvelles technologies en adéquation avec ces besoins.
- Rechercher des financements et des partenariats.
- Identifier les contraintes organisationnelles, réglementaires et éthiques.
- Créer un comité de pilotage composé de professionnels aux profils variés.

### Proposition n° 2 : Fédérer les équipes autour d'un projet commun et l'inscrire dans la stratégie du projet d'établissement

- Créer de nouvelles organisations propres à l'accompagnement.
- Former/Informer les résidents et les professionnels du dispositif et de ses conséquences.
- Être à l'écoute des difficultés liées à l'appropriation de ces gérontechnologies et rester vigilant quant aux questions éthiques.
- Veiller à la pérennité de la démarche.

### Proposition n° 3 : Évaluer les nouvelles technologies et capitaliser sur les bonnes pratiques

- Évaluer afin de comparer les effets attendus et la réalité des apports de cette solution en termes d'accompagnement auprès des personnes âgées.
- Capitaliser sur les bonnes pratiques en communiquant auprès des différents partenaires (tutelles, autres structures d'accueil, familles) sur l'intérêt que suscite l'usage des solutions innovantes retenues.

## 3 IDÉES CLÉS À RETENIR

- ① **Le domaine des gérontechnologies est très varié et leur usage soulève des problématiques diverses, avec de forts enjeux éthiques, juridiques et financiers, qui limitent leur déploiement au sein des EHPAD.**
- ② **L'introduction des gérontechnologies au sein des organisations de travail nécessite un accompagnement des professionnels. Cette appropriation adaptée des outils technologiques limite les dérives ou une mauvaise utilisation afin de garantir une intégration et un usage maîtrisés.**
- ③ **Les gérontechnologies n'ont pas pour vocation à se substituer à l'aide humaine, mais à apporter à tous les acteurs des solutions technologiques supplémentaires afin de soutenir l'accompagnement.**

## Pour aller plus loin

Delande G., « Le domicile, nouvel horizon du sanitaire et du médico-social », *Revue Droit & Santé*, 2017, n° 78, p. 594-597.

Garcia D., « Objets connectés, sécurité et éthique », Conférence Salon ingénierie de la santé, 2016, [En ligne. Consulté le 9 mai 2018]. Disponible à l'adresse : [https://www.canal-u.tv/video/ingenierie\\_de\\_la\\_sante\\_montpellier/objets\\_connectes\\_securite\\_ethique.32541](https://www.canal-u.tv/video/ingenierie_de_la_sante_montpellier/objets_connectes_securite_ethique.32541)

Huart V., « L'EHPAD de demain. Des technologies nouvelles au service des personnes âgées et des soignants », *Les Cahiers de l'Actif*, 2018, n° 498-499, p. 161-182. [https://www.canal-u.tv/video/ingenierie\\_de\\_la\\_sante\\_montpellier/objets\\_connectes\\_securite\\_ethique.32541](https://www.canal-u.tv/video/ingenierie_de_la_sante_montpellier/objets_connectes_securite_ethique.32541)

Lallement R., Liegey M., Milliat M.-C., « Les technologies pour l'autonomie : de nouvelles opportunités pour gérer la dépendance ? » *La note de veille*, 2009, n° 158, Centre d'analyse stratégique. PDF en ligne : [http://archives.strategie.gouv.fr/cas/system/files/noteveille158\\_0.pdf](http://archives.strategie.gouv.fr/cas/system/files/noteveille158_0.pdf)

Michel H., Prévôt-Huille H., Picard R. (dir.), *L'avenir des Silver tech. Conception, usage et évaluation*, Presses de l'EHESP, mai 2018. <https://www.press.eshep.fr/produit/lavenir-silver-tech/>

Stitou R., « Les enjeux du numérique face à l'épreuve du vieillir », *Cliniques méditerranéennes*, n° 96, p. 267-275, Érès, 2017. [En ligne. Consulté le 11 avril 2018].

## ➤ **Module interprofessionnel de santé publique (MIP) 2018**

**Les nouvelles technologies à l'appui de l'accompagnement des besoins des personnes âgées en perte d'autonomie**, dirigé par Christelle Routelous.

### **Les auteurs**

Gwénaëlle BACHELOT (IES), Jean-Baptiste BRIGNOLI (DH), Jean-Benoît DAVIAUD (DS), Salomé FRADET (DH), Jean-Baptiste FRYCZ (DH), Fabienne GRISONI (DS), Emmanuelle GUILLON (D3S), Marie-Rose HENRY (D3S), Clément PERREARD (AAH), Guillaume TICHANÉ (D3S).

Note de synthèse sélectionnée par un jury composé de l'éditeur, de la direction de recherche de l'EHESP, de Jean-Marie André, Olivier Blanchard, Lydia Lacour et Emmanuelle Leray.